

# Victime de son succès, Boncelles doit respirer !

## SERAING

La proposition que retient le collège vise à supprimer le trafic de transit

**MOBILITÉ** L'étude du plan local de mobilité de Boncelles est ficelée. Trois propositions ont été soumises au collège, qui s'est positionné en faveur de celle qui semble le mieux répondre aux objectifs. À savoir protéger les habitants de Boncelles contre la circulation de transit générée par les nombreux commerces.

Alors qu'il ne s'agissait que d'approuver cette étude en vue de la transmettre à la tutelle, le débat fut animé. "Il s'agit de faire reconnaître une certaine zone dans le but de dégager des fonds supplémentaires", a précisé Eric Vanbrabant, l'échevin de l'Urbanisme.

Selon le MR, la solution retenue présente des incohérences... "Dans la zone des commerces, le stationnement doit être limité à 15 minutes. C'est anti-commercial !", a commenté Salvatore Todaro, chef de groupe MR. "On pourrait limiter le stationnement à une heure."

**L'IDÉE** est de procéder à des aménagements visant à empêcher les véhicules de traverser Boncelles et à les inciter à emprunter la route du Condroz.

Cette étude se base sur certaines réalités... "Rue de Fraigneux, on compte 9.000 véhicules par jour", insiste le bourgmestre, Alain Mathot. "Contrairement à la rue de Fraigneux, la route du Condroz a la capacité d'accueillir ce trafic de transit."

Ce plan de mobilité reviendra sur la table du conseil lorsqu'il s'agira d'approuver les aménagements envisagés.

J. Def.